

RASED : Remise en cause des départs en formation CAPPEI !

Les RASED sont les Réseaux d'Aide et de Soutien aux Élèves en Difficulté. Ils sont constitués d'enseignant·e·s spécialisé·e·s à dominante pédagogique (option E) ou à dominante relationnelle (option G) et de psychologues de l'Éducation Nationale. Ces collègues interviennent auprès des élèves en difficulté dans les écoles maternelle et élémentaire en prévention ou en remédiation. Or depuis des années, le nombre d'enseignant·e·s spécialisé·e·s est en baisse suite à un manque de départ en formation « CAPPEI » dans les options correspondantes. Ainsi, près de la moitié des postes ne sont pas occupés par des enseignant·e·s spécialisé·e·s alors qu'ils ou elles la demandent parfois depuis plusieurs années.

Lors d'une audience avec le Directeur Académique de Seine-Maritime le 7 mars dernier, le collectif RASED de Seine-Maritime, constitué de syndicats dont la CGT Educ'action 76 et d'organisations professionnelles, avait fait part de son inquiétude quant à l'avenir des RASED. Il a été rappelé le manque d'enseignant·e·s spécialisé·e·s E et G qui s'accroît d'année en année sans pour autant avoir de possibilités de départs en formation CAPPEI suffisants dans ces options.

Lors de cette audience, le DASEN s'était engagé à reconsidérer le nombre de départs en formation pour les RASED en les augmentant significativement dans la limite des possibilités.

Les collègues qui ont été retenues pour partir en formation CAPPEI ont ainsi reçu par courrier en date du 6 avril, un avis favorable pour partir en formation à la rentrée 2022 dont 6 collègues pour les RASED. Ces collègues se sont donc organisés professionnellement et personnellement pour s'engager pleinement dans cette formation.

Or, le 7 juin, 5 collègues ont reçu un nouveau courrier, par voie électronique, les informant de l'annulation de leur départ en formation et de son report « dans la limite des places disponibles à la rentrée 2023 » au nom d'un « rééquilibrage entre le 1^{er} et le 2nd degré » !

Pour la CGT Educ'action 76, ce revirement est inacceptable. Cette décision démontre une fois de plus que les RASED sont les variables d'ajustement des aides aux élèves à besoins particuliers. Si les départs en formation sont évidemment nécessaires pour les dispositifs ULIS école et ULIS 2nd degré, cela ne peut se faire au détriment des besoins de départs en formation RASED. Notre département souffre depuis des années du manque de possibilités de départs en formation CAPPEI toutes options confondues. Une fois de plus, le gouvernement manque d'ambition et ce sont les collègues et les élèves qui vont en pâtir !

D'autant que les besoins ne cessent de croître :

- les demandes d'aide explosent, surtout depuis le confinement ;
- le manque d'enseignant·e·s spécialisé·e·s dans les RASED risque fort d'augmenter le nombre d'école où les rares maîtres E et G devront intervenir ;
- le manque de poste de maîtres E et G dans les RASED alourdit le travail des collègues ;
- les missions demandées aux maîtres E et G sont de plus en plus nombreuses ;
- les situations des élèves sont de plus en plus complexes et difficiles.

La CGT Educ'action 76, au sein du collectif RASED, continuera de revendiquer des moyens pour les RASED et exigera le respect de l'engagement pris par le Directeur Académique pour permettre aux collègues de partir en formation. Le collectif a d'ailleurs demandé une audience. La CGT Educ'action 76 déposera une alerte sociale pour permettre la mobilisation des collègues et gagner sur leurs revendications.

Rouen, le 8 juin 2022